



FORMALITES

Assistance CFE Service +

Vos formalités en toute sécurité !



Objectifs

Vous avez des formalités de création, modification ou cessation d'activité à réaliser et vous souhaitez :

- ▶ Gagner en temps et en efficacité
- ▶ Bénéficier d'un avis d'expertise
- ▶ Etre accompagné par un interlocuteur unique et accessible



Bénéfice client

- ▶ Une information sur la réglementation spécifique à votre activité
- ▶ Une analyse de votre dossier (cohérence et conformité)
- ▶ Votre numéro SIREN pour les formalités de création
- ▶ Un récépissé d'enregistrement
- ▶ Le CFE assure l'interface avec tous les partenaires



Public

- ▶ Entreprises individuelles (dont les micro-entrepreneurs) et sociétés exerçant une activité commerciale



Partenaires

- ▶ INSEE
- ▶ Greffe du Tribunal de Commerce
- ▶ URSSAF
- ▶ Sécurité Sociale des indépendants
- ▶ MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- ▶ Services fiscaux
- ▶ Direccte



Tarifs

- ▶ Assistance CFE Service + : 70 € net
Prestation réalisable sur rendez-vous ou à distance par téléphone, mail ou courrier.



Contact

**Pôle Formalités – Centre de Formalités des Entreprises
Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence**

- ▶ Christine FONTAINE - Nathalie RIO - Magali VIGUIER- Formalistes
- ▶ Marie-Isabelle DAVID - Accueil CFE
T. 04 92 30 59 87 - cfe@digne.cci.fr
60, boulevard Gassendi - 04000 Digne-les-Bains